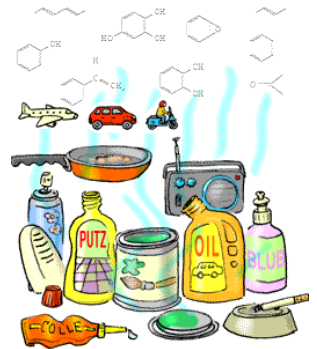


Composés organiques volatils

Les composés organiques volatils (COV) ou solvants organiques sont des produits qui ont la propriété de s'évaporer dans l'air à température ambiante. Le plus souvent, il s'agit d'un mélange complexe de nombreux composés chimiques. Les COV sont très répandus autour de nous ; ainsi les vapeurs d'essence s'échappant du réservoir, ou les «odeurs de neuf», constituent quelques exemples de COV présents dans notre quotidien.

Les composés organiques volatils (ou COV) regroupent une multitude de substances qui peuvent être d'origine biogénique (origine naturelle) ou anthropogénique (origine humaine). Ils sont toujours composés de l'élément carbone et d'autres éléments tels que l'hydrogène, les halogènes, l'oxygène, le soufre...



Enjeux – Impacts

Certains COV présentent des risques pour la santé. D'autres, en se dégradant dans l'atmosphère, contribuent à perturber des équilibres chimiques. Ces perturbations peuvent avoir pour conséquence la formation ou l'accumulation dans l'environnement de composés nocifs pour les espèces animales et végétales (ex : formation d'ozone dans la basse atmosphère). Pour limiter ces impacts, les émissions de COV doivent être réduites ; c'est le but de la réglementation limitant les émissions de COV.

Comment s'en protéger?

Il est très difficile de supprimer les effets d'une substance indésirable lorsqu'elle est appliquée; c'est donc dès le départ qu'il faut choisir un produit satisfaisant; recouvrir un mur avec une peinture inoffensive ne suffit pas pour éliminer les émanations de solvants de la couche inférieure...

C'est donc lors des travaux ou à l'achat que l'on peut éviter le plus facilement les effets nuisibles des COV. La mesure la plus efficace consiste à renoncer aux produits contenant des COV. N'hésitez pas à demander des précisions à votre vendeur, car dans la plupart des cas des alternatives existent.

Quelques exemples de COV répandus

Propane, butane
Acétone
Alcools (éthanol/alcool éthylique ou Alcool isopropylique)
Acétate d'éthyle
Paradichlorobenzène
Perchloroéthylène (pressing)
Toluène/Toluol
Xylène/Xylol
Styrène
Formaldéhyde
White-spirit (sangayol)
Essence de térébenthine

Lorsque c'est impossible, ou en cas de doute, une bonne aération permet de réduire les effets directs des COV sur la santé des occupants d'un bâtiment, mais elle n'empêche pas les atteintes indirectes dues à la formation d'ozone dans l'environnement. Dans tous les cas, il est impératif de suivre les consignes de sécurité figurant sur la notice.

Où trouve-t-on les COV

Produits de nettoyage	Désodorisants
Imperméabilisants	Cosmétiques
Vernis	Encres
Peintures	Insecticides
Décapants	Fongicides
Colles	Bois agglomérés
Vitrifiants	Carburants
Résines	Plastiques
Revêtements	Plastifiants ou
Mousses isolantes	Ignifuges des
Revêtements	appareils électriques
Adhésifs	

LA VIGNETTE REPRÉSENTANT UNE FLAMME OU LA MISE EN GARDE «**INFLAMMABLE**» SUR UN EMBALLAGE SIGNALENT GÉNÉRALEMENT LA PRÉSENCE D'UN COV. L'ABSENCE DE CES MENTIONS NE SIGNIFIE PAS POUR AUTANT QUE LE PRODUIT NE CONTIENT PAS DE SOLVANTS



La règle générale consiste à privilégier les produits qui :

- mettent en avant la mention «sans solvant»
- offrent les garanties d'une déclaration d'engagement
- donnent des précisions quant à leur composition
- se diluent à l'eau

C'est donc lors des travaux ou à l'achat que l'on peut éviter le plus facilement les effets nuisibles des COV. La mesure la plus efficace consiste à renoncer aux produits contenant des COV. N'hésitez pas à demander des précisions à votre vendeur, car dans la plupart des cas des alternatives existent. Lorsque c'est impossible, ou en cas de doute, une bonne aération permet de réduire les effets directs des COV sur la santé des occupants d'un bâtiment, mais elle n'empêche pas les atteintes indirectes dues à la formation d'ozone dans l'environnement. Dans tous les cas, il est impératif de suivre les consignes de sécurité figurant sur la notice.

Sources : www.ademe.fr; « Brochure COV » - <http://etat.geneve.ch>